

**RAPPORT N° 01/5-18**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX**

(Articles L. 2122-3 et L. 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Par Délibération n° 01/4-14 en séance du 12 avril 2001, vous avez approuvé l'institution de sept postes d'Adjoints Spéciaux sur les secteurs géographiques suivants :

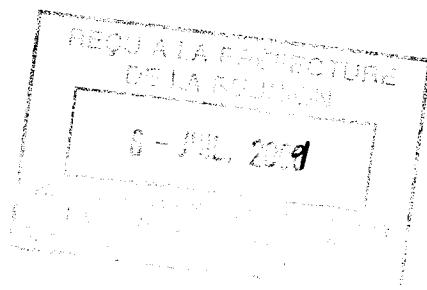
- Bois-de-Nèfles,
- Bretagne,
- Brûlé,
- Domenjod,
- Montagne 8ème,
- Montagne 15ème,
- Saint-François.

Il convient aujourd'hui, conformément à l'Article L. 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à l'élection des Adjoints Spéciaux appelés à pourvoir ces postes.

Je vous rappelle que l'Adjoint Spécial doit être choisi par priorité parmi les Conseillers Municipaux résidant dans la fraction considérée de la Commune.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent**  
**Jean-Jacques MOREL**  
**1er Adjoint**



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official seal.

**DELIBERATION N° 01/5-18  
du Conseil Municipal  
en séance du mardi 26 juin 2001**

**OBJET**

**ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX  
(Articles L. 2122-3 et L. 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les Articles L. 2122-3 et L. 2122-11 ;

Vu la Délibération n° 01/4-14 du Conseil Municipal en séance du 12 avril 2001 portant délimitation de périmètres pour institution de postes d'Adjointes Spéciaux ;

Sur le RAPPORT N° 01/5-18 présenté par le Maire ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

Par analogie à l'Article R. 44 du Code Electoral, a nommé deux Scrutateurs pour constituer le Bureau de Vote. Georges FRUTEAU DE LACLOS et Nathalie CLAIN ont été désignés pour exercer ces fonctions qu'ils ont acceptées.

S'agissant de La Montagne 15ème (Saint-Bernard), le Maire a précisé que le poste créé par Délibération n° 01/4-14 susvisé est occupé par Gino PONIN-BALLOM qui est Adjoint réglementaire (pas d'élection d'Adjoint Spécial pour ce secteur).

Par analogie à l'Article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les opérations de vote pour l'élection des Adjointes Spéciaux se sont déroulées au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

**1° Election de l'Adjoint Spécial de Bois-de-Nèfles**

1 candidature a été enregistrée :

- Jean-Baptiste RIVIERE.

## **DELIBERATION N° 01/5-18**

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés 50,
- Nombre de bulletins blancs 9,
- Nombre de suffrages exprimés 41,
  
- Nombre de suffrages obtenus 41.

Jean-Baptiste RIVIERE a été proclamé Adjoint Spécial de Bois-de-Nèfles.

### **2° Election de l'Adjoint Spécial de La Bretagne**

1 candidature a été enregistrée :

- Daniel POUNY.

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés 51,
- Nombre de bulletins blancs 9,
- Nombre de suffrages exprimés 42,
  
- Nombre de suffrages obtenus
  
- . Daniel POUNY 42.

Daniel POUNY a été proclamé Adjoint Spécial de La Bretagne.

### **3° Election de l'Adjoint Spécial du Brûlé**

1 candidature a été enregistrée :

- Pascal GRONDIN.

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés 51,
- Nombre de bulletins blancs 9,
- Nombre de suffrages exprimés 42,

## **DELIBERATION N° 01/5-18**

- Nombre de suffrages obtenus

. Pascal GRONDIN 42.

Pascal GRONDIN a été proclamé Adjoint Spécial du Brûlé.

### **4° Election de l'Adjointe Spéciale de Domenjod**

1 candidature a été enregistrée :

- Marie-Ghislaine RAMASSAMY.

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés	51,
- Nombre de bulletins blancs	9,
- Nombre de suffrages exprimés	42,

- Nombre de suffrages obtenus

. Marie-Ghislaine RAMASSAMY 42.

Marie-Ghislaine RAMASSAMY a été proclamée Adjointe Spéciale de Domenjod.

### **5° Election de l'Adjoint Spécial de La Montagne 8ème**

1 candidature a été enregistrée :

- Hervé MARODON.

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés	50,
- Nombre de bulletins blancs	8,
- Nombre de suffrages exprimés	42,

## DELIBERATION N° 01/5-18

- Nombre de suffrages obtenus

. Hervé MARODON 42.

Hervé MARODON a été proclamé Adjoint Spécial de La Montagne 8ème.

### 6° Election de l'Adjointe Spéciale de Saint-François

1 candidature a été enregistrée :

- Jeannine SISAHAYES.

Au 1er tour de scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins collectés 51,  
- Nombre de bulletins blancs 9,  
- Nombre de suffrages exprimés 42,

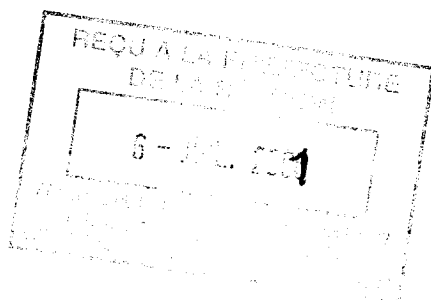
- Nombre de suffrages obtenus

. Jeannine SISAHAYES 42.

Jeannine SISAHAYES a été proclamée Adjointe Spéciale de Saint-François.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 04 JUL. 2001



Pour le Maire absent  
Jean-Jacques MOREL  
1er Adjoint



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Morel", written over the official seal.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS EN SEANCE

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N° 01/5-18 DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN SEANCE DU MARDI 26 JUN 2001

ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX

*[Handwritten signatures and initials in two columns]*

LE 26 JUIN 2001  
6 - JUN. 2001  
Mairie de ...

*[Handwritten signature]*

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N° 01/5-18

NOMINATION DES ADJOINTS SPECIAUX

Secteurs	Adjointes Spéciaux
Bois-de-Nèfles	Jean-Baptiste RIVIERE
Bretagne	Daniel POUNY
Brûlé	Pascal GRONDIN
Domenjod	Marie-Ghislaine RAMASSAMY
Montagne 8ème	Hervé MARODON
Saint-François	Jeannine SISAHAYES

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 26 JUN 2001

LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Nathalie CLAIN



LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA

